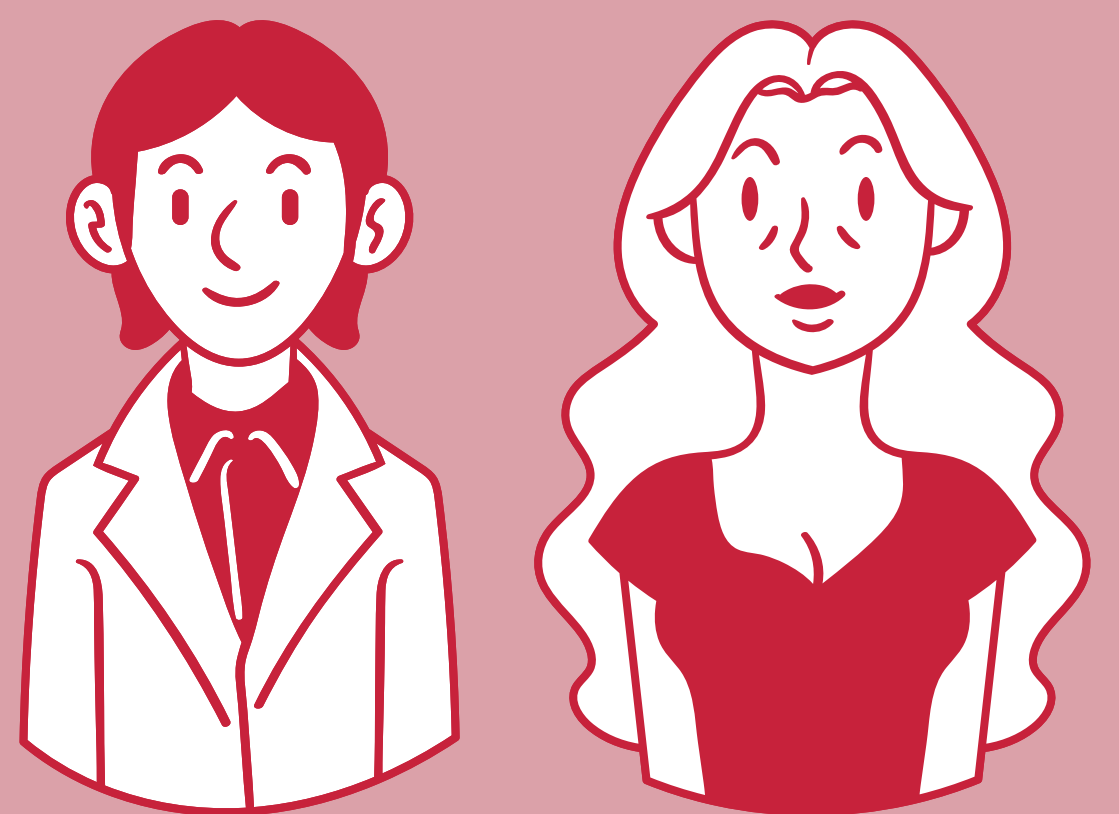


LA COOPÉRATION ENSEIGNANT / AESH



Stéphane Roubinet



SOMMAIRE

Le cadre de la coopération : l'École inclusive	2
• Missions et rôle de l'enseignant	3
• Missions et rôle de l'AESH	4
• Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)	5
• La mise en œuvre du PPS	6
Préparer la coopération	7
• L'accueil de l'AESH	7
• Prévenir les difficultés possibles	8
• L'entretien famille / enseignant / AESH	9
Organiser et outiller la coopération	10
• Les temps de coopération	11
• Le cahier de liaison	12
• Des outils d'observation et de communication	13



LE CADRE DE LA COOPÉRATION : L'ÉCOLE INCLUSIVE

Connaître mutuellement les missions de chacun

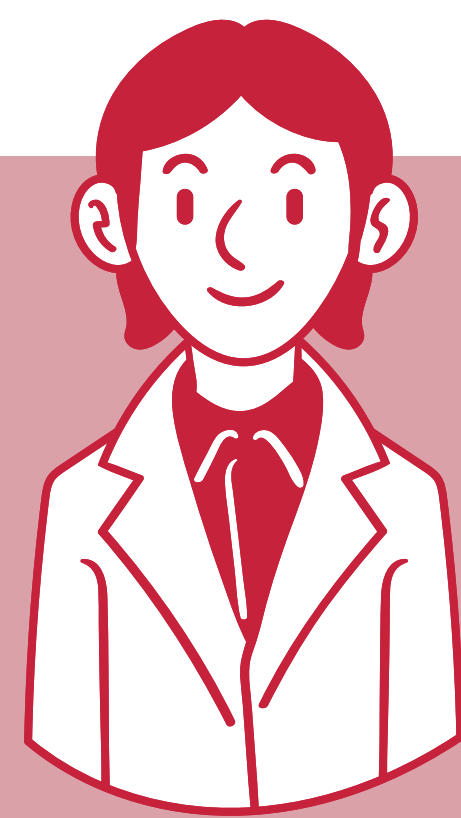
Il est essentiel que chacun ait connaissance de ses propres missions et de celles de l'autre. Les AESH et les enseignants ont pu avoir des expériences utiles et intéressantes tout au long de leur parcours.

Formaliser les missions de l'AESH

Cette mise au point doit se faire à partir de la notification de l'élève. Il est nécessaire de décliner concrètement les activités de l'AESH par rapport aux besoins spécifiques de l'élève. Les documents de mise en œuvre du PPS permettent de formaliser les adaptations et aménagements nécessaires.



Missions et rôle de l'enseignant



Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves,
- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun,
- Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

- Repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages,
- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences,
- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques

- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés,
- Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination [...]

Coopérer au sein d'une équipe

- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives [...]

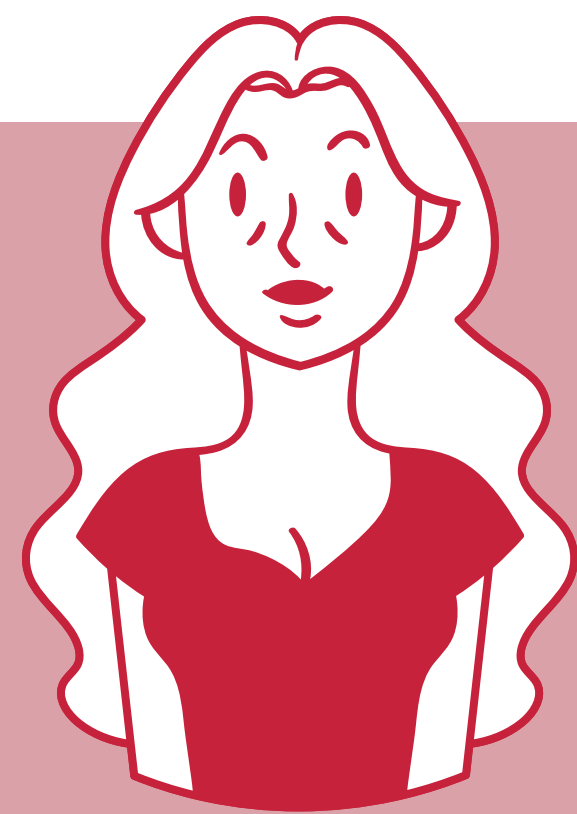
Coopérer avec les parents d'élèves

- Oeuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents [...]

Coopérer avec les partenaires de l'école



Missions et rôle de l'AESH



Accompagner dans les actes de la vie quotidienne

- Assurer les conditions de sécurité et de confort,
- Aider aux actes essentiels de la vie,
- Favoriser la mobilité.

Accompagner dans l'accès aux activités d'apprentissage

- Stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles de l'élève en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences,
- Utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels, pour l'accès aux activités, comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps,
- Faciliter l'expression de l'élève, l'aider à communiquer,
- Rappeler les règles à observer durant les activités,
- Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage, en lien avec l'enseignant, par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés de l'élève,
- Soutenir l'élève dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite,
- Assister l'élève dans l'activité d'écriture et la prise de notes, quel que soit le support utilisé,
- Appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens ou de concours et dans les situations d'évaluation.

Accompagner dans les activités de la vie sociale et relationnelles

- Participer à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance de l'élève et de l'environnement,
- Favoriser la communication et les interactions entre l'élève et son environnement,
- Sensibiliser l'environnement de l'élève au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit,
- Favoriser la participation de l'élève aux activités prévues dans tous les lieux de vie considérés,
- Contribuer à définir le champ des activités adaptées aux capacités, aux désirs et aux besoins de l'élève.



Le PPS

(Projet Personnalisé de Scolarisation)



Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) nécessite de recourir à la MDPH. Il concerne tous les élèves dont la situation répond à la définition du handicap telle qu'elle est posée dans l'article L. 114 du code de l'action sociale et des familles et pour lesquels la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) s'est prononcée sur la situation de handicap, quelles que soient les modalités de scolarisation.

Le PPS définit et coordonne les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins particuliers des élèves en situation de handicap. Parmi ces modalités :

- **L'orientation**

École ordinaire, dispositif collectif (Ulis), ...

- **L'aide humaine**

Accompagnement par un AESH, qu'il s'agisse d'une aide humaine individuelle ou mutualisée,

- **Le maintien en maternelle**

- **Le matériel pédagogique adapté**

Il est à usage individuel et il est mis à disposition de l'élève par les académies, dans le cadre d'une convention de prêt,

- **L'accompagnement médico-social**



La mise en œuvre du PPS



La mise en œuvre du PPS est un document rédigé annuellement par l'enseignant, avec le soutien de l'équipe éducative, afin de décliner toutes les dimensions de la scolarisation d'un élève en situation de handicap. Il rend opérationnel le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) élaboré par la MDPH.

Ce document de mise en œuvre doit être un outil au service des besoins des élèves et doit s'appuyer sur l'observation des enseignants et des AESH.

Projet personnalisé de scolarisation
Document de mise en œuvre – École maternelle

En application de l'arrêté du 6 février 2015 relatif au PPS
Vu le circulaire : ...

Renseignements administratifs
Nom : _____
Prénom : _____
Établissement scolaire : _____
Établissement ou service médico-social : _____

Scolarisation actuelle : _____

Emploi du temps de l'élève, présent en compte les éléments du projet personnalisé de scolarisation :
- Articulation entre le temps d'enseignement, le temps périodiques et les interventions psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales (cf PPS point 2)
- Répartition entre les différents lieux (établissement scolaire ordinaire, établissement et service médico-social, domicile) : hachurer ou griser les horaires de présence de l'élève, le cas échéant

Semaine	Matin	Déjeuner	Après-midi	périodique
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				
Samedi				

Mise en oeuvre du
PPS Maternelle

Projet personnalisé de scolarisation
Document de mise en œuvre – École élémentaire

En application de l'arrêté du 6 février 2015 relatif au PPS
Vu le circulaire : ...

Renseignements administratifs
Nom : _____
Prénom : _____
Établissement scolaire : _____
Établissement ou service médico-social : _____

Scolarisation actuelle : _____

Emploi du temps de l'élève, présent en compte les éléments du projet personnalisé de scolarisation :
- Articulation entre le temps d'enseignement, le temps périodiques et les interventions psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales (cf PPS point 2)
- Répartition entre les différents lieux (établissement scolaire ordinaire, établissement et service médico-social, domicile) : hachurer ou griser les horaires de présence de l'élève, le cas échéant

Semaine	Matin	Déjeuner	Après-midi	périodique
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				
Samedi				

Mise en oeuvre du
PPS Élémentaire

Projet personnalisé de scolarisation
Document de mise en œuvre – École 2nd degré

En application de l'arrêté du 6 février 2015 relatif au PPS
Vu le circulaire : ...

Renseignements administratifs
Nom : _____
Prénom : _____
Établissement scolaire : _____
Établissement ou service médico-social : _____

Scolarisation actuelle : _____

Emploi du temps de l'élève, présent en compte les éléments du projet personnalisé de scolarisation :
- Articulation entre le temps d'enseignement, le temps périodiques et les interventions psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales (cf PPS point 2)
- Répartition entre les différents lieux (établissement scolaire ordinaire, établissement et service médico-social, domicile) : hachurer ou griser les horaires de présence de l'élève, le cas échéant

Semaine	Matin	Déjeuner	Après-midi	périodique
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				
Samedi				

Mise en oeuvre du
PPS 2nd degré

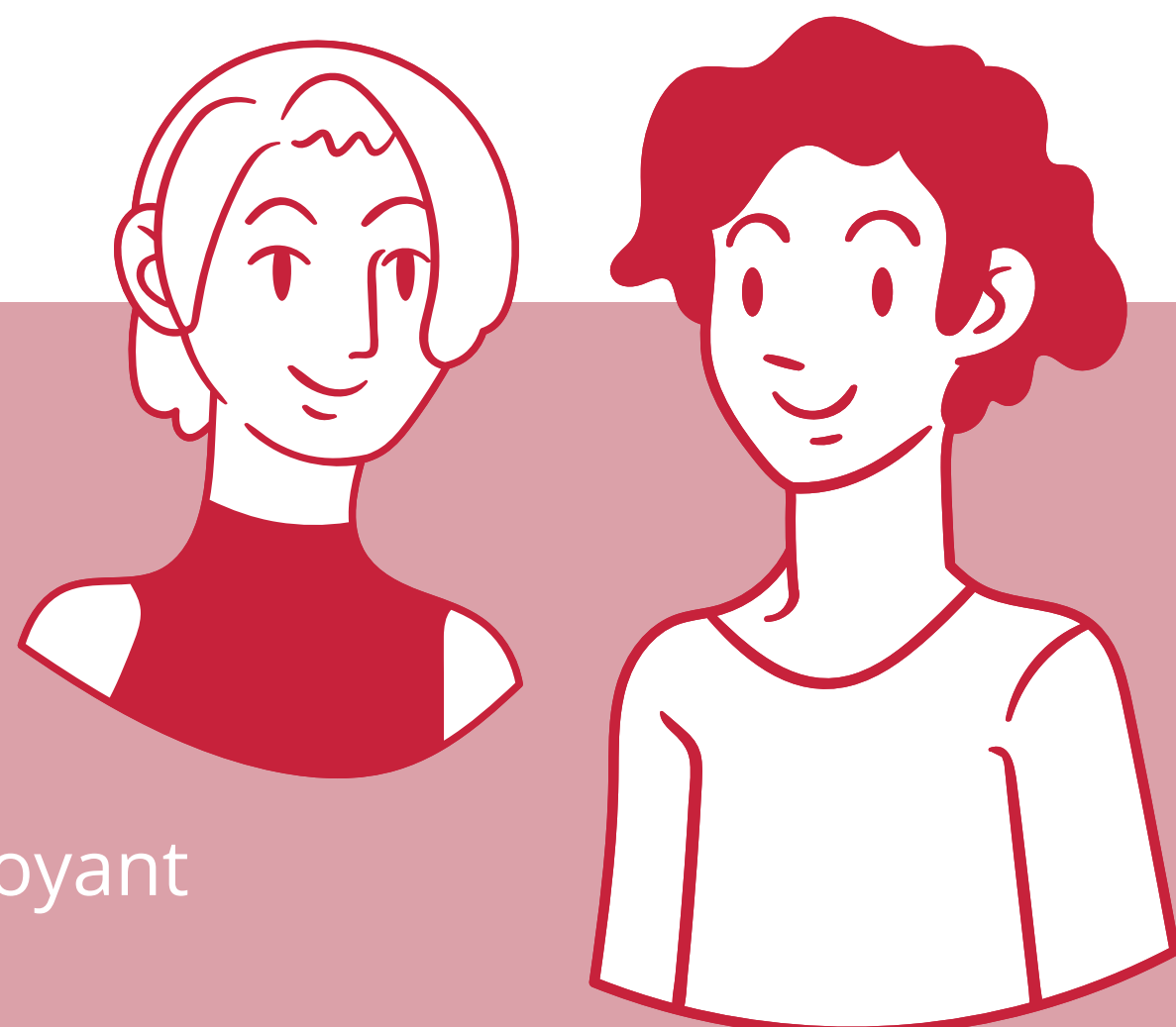
<http://ash69.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article270>



PRÉPARER LA COOPÉRATION

L'accueil de l'AESH

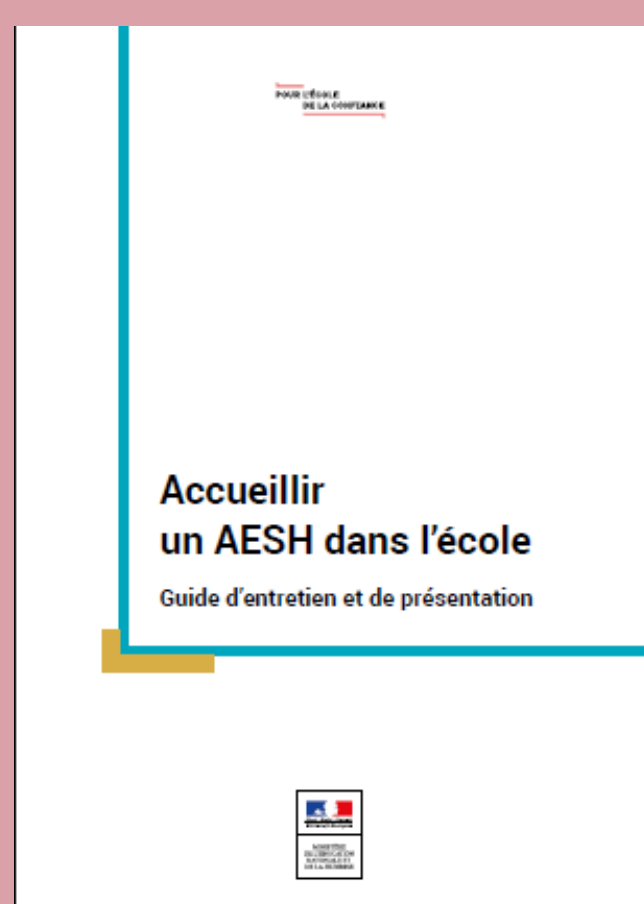
Le ministère de l'Education Nationale a publié un livret d'accueil des AESH dans les écoles et les établissements, prévoyant un entretien dès l'arrivée de l'AESH.



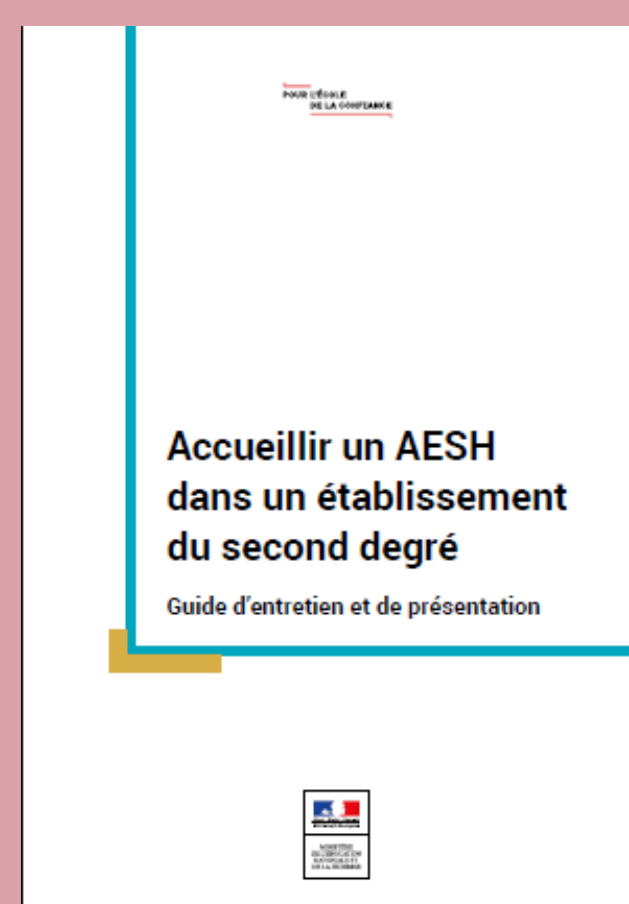
Cet entretien d'accueil doit permettre à l'AESH de prendre ses premiers repères et d'établir les premiers liens avec les équipes et les élèves en situation de handicap à accompagner.

Il est essentiel pour marquer son appartenance à la communauté éducative. Pour réussir l'accompagnement des élèves en situation de handicap, un travail de partenariat entre l'AESH et les différents intervenants doit se construire dans la compréhension des rôles et des missions de chacun.

L'AESH doit pouvoir consulter les différents GEVASco des élèves qu'il accompagne.



Accueil 1er degré



Accueil 2nd degré

<https://ash69.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article465>



Prévenir des difficultés possibles



La coopération entre l'AESH, l'enseignant et les autres membres de l'équipe éducative est indispensable à la réussite des élèves en situation de handicap mais elle peut rencontrer quelques difficultés qu'il convient d'identifier afin de les lever ou les réduire.

Des difficultés liées à l'organisation

Certaines difficultés rencontrées peuvent provenir d'obstacles liés à l'organisation des temps de travail. En fonction de la quotité horaire notifiée de l'accompagnement, les horaires de travail des enseignants et des AESH ne se superposent pas toujours . Les temps de présence au sein de l'établissement sont différents.

Un positionnement respectif à trouver

Les différentes expériences professionnelles ainsi que les différentes formations peuvent venir brouiller la relation de coopération, même si les missions sont claires pour chacun. Il s'agit en effet, sur des missions qui peuvent se superposer, de ne pas faire à la place de l'autre, ne pas prendre sa place. Le cadre de la coopération est également impacté par le fait que, dans ce binôme, l'enseignant est le responsable pédagogique. Les deux coopérants sont liés par un lien asymétrique, ce qui peut parfois susciter des difficultés, des malentendus.



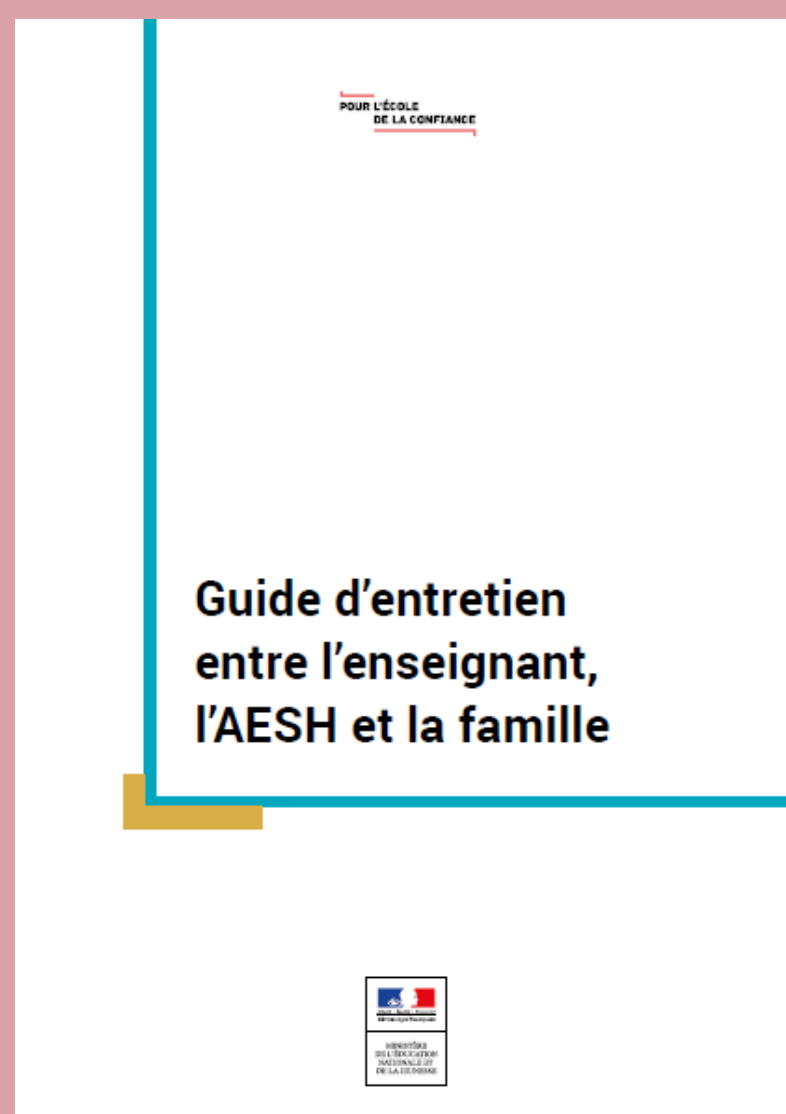
L'entretien famille / enseignant / AESH



Le ministère de l'Éducation Nationale a publié un livret intitulé "*Guide d'entretien entre l'enseignant, l'AESH et la famille*".

Ce document a pour objectif d'accompagner les enseignants lors d'un premier entretien avec la famille et l'élève en situation de handicap, en présence de l'AESH, afin d'organiser le parcours scolaire de l'élève, en lien avec son Projet Personnalisé de Scolarisation. Il s'agit également d'inclure et d'associer l'AESH lors de ces entretiens afin de lui permettre d'avoir connaissance des besoins de l'élève en rapport avec ses missions.

Ce dialogue a pour objectif une information mutuelle, la recherche d'échanges et une meilleure compréhension réciproque fondée sur le respect et la confiance.



<http://ash69.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article467>



ORGANISER ET OUTILLER LA COOPÉRATION

Instaurer et entretenir un dialogue entre coopérants

La planification et l'anticipation doivent être les objectifs de cette coopération. Il est important de fixer, à la rentrée ou à l'arrivée de l'AESH, un temps pour bien définir le cadre des activités mais aussi le cadre du dialogue indispensable à une bonne coopération. Des rencontres régulières avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique doivent entrer dans l'emploi du temps de l'AESH.

Les modalités de partage des informations, les lieux de rencontre, le calendrier, l'objet des concertations doivent être fixés rapidement (en début d'année scolaire ou de début de contrat).

Se doter d'outils efficaces pour la transmission d'informations

Étant données les difficultés liées au temps, il est important de prévoir des outils simples d'utilisation pour assurer la transmission des informations. Il en existe de nombreux disponibles dans les différents établissements. La co-construction de ses outils peut être à envisager. Elle permet leurs réajustements selon l'évolution du contexte et les compétences de chacun. Les outils numériques permettent de gagner du temps, mais des fiches d'observation sur papier, un cahier de liaison restent de bonnes solutions. Ils sont faciles à adapter et à réajuster. Leur élaboration collective ou leur aménagement peut être une opportunité d'une concertation plus large et cette démarche de co-construction facilite l'appropriation de ces outils et leur usage effectif.



Les temps de coopération



Le binôme enseignant/AESH va devoir se concerter, s'entendre pour agir ensemble et donc préparer une action en commun, partager l'analyse des situations et faire le point régulièrement, à la fois sur des moments-clés de la scolarité de l'élève, mais également pour organiser le quotidien de l'élève en situation de handicap.

Les concertations incontournables

- L'accueil de l'AESH - Le démarrage de la coopération
- L'entretien famille/enseignant/AESH - La présentation de la coopération
- La préparation de l'ESS et la rédaction du GEVASco - L'évaluation de la coopération

Les concertations opérationnelles

Qu'elles soient hebdomadaires, bi-mensuelles ou mensuelles (en fonction des besoins de l'élève en situation de handicap et/ou de l'organisation), ces réunions ont pour objectifs :

- Présenter et échanger sur les apprentissages et sur les activités à venir,
- Préparer les aménagements et les adaptations à mettre en œuvre,
- Partager les différentes observations,
- Ajuster l'accompagnement.



Le cahier de liaison



Il s'agit d'un outil important pour la coopération de l'enseignant et de l'AESH. Qu'il soit physique ou numérique, ce cahier permet :

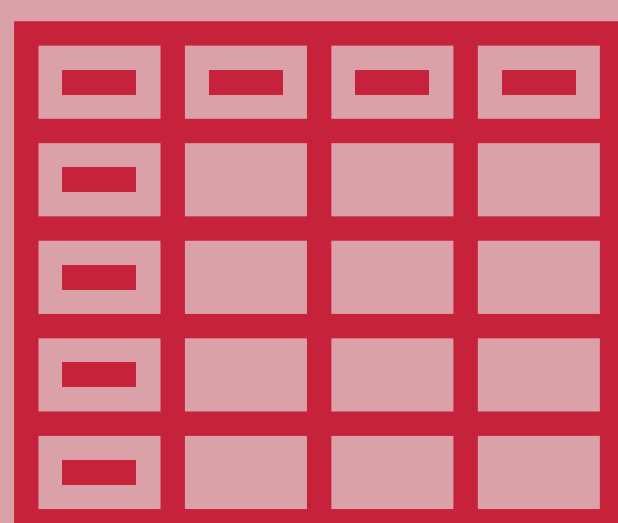
Une fluidification de l'échange d'informations

Il est souvent difficile de trouver des moments pour échanger sur ce qu'il s'est passé dans une journée, sur telle ou telle activité. L'enseignant a la responsabilité de tous les élèves de la classe et n'est pas toujours disponible pour échanger avec l'AESH au sujet du déroulement de la journée de l'élève en situation de handicap. En prenant des notes sur le cahier de liaison, l'AESH a donc la possibilité de faire un bref retour sur les points positifs de la journée et sur les difficultés rencontrées.

A l'inverse, l'enseignant peut coller sur ce cahier une feuille de route hebdomadaire, présentant succinctement les différentes activités programmées pour permettre à l'AESH d'anticiper.

Garder une trace des aménagements mis en place

Ce cahier de liaison sera également la mémoire de tout ce qui a été mis en place pour l'élève, de ses réussites ainsi que de ses difficultés. Ainsi, lors de la rédaction du GEVASco et de la préparation de l'ESS, il permettra un gain de temps précieux.



Feuille de route
de l'enseignant



Observations
de l'AESH



Des outils d'observation et de communication



Il existe une grande diversité d'outils supports à l'observation de l'élève et de communication avec le ou les enseignants.

Nous en avons répertorié 4 grandes catégories :

La fiche de suivi d'accompagnement

Elle permet de faire le point sur les aménagements et adaptations mis en place auprès de l'élève en situation de handicap. Elle permet également une meilleure transmission lors de remplacements ou de changements de personnels et ainsi éviter une rupture dans l'accompagnement.

La fiche d'observation générale de l'élève

Cette grille d'observation permet de cibler les besoins de l'élève en situation de handicap et ainsi mettre en place des aménagements et des adaptations adéquats.

La fiche d'observation du comportement

Ces grilles d'observation permettent de cibler les besoins des élèves hautement perturbateurs et ainsi mettre en place des aménagements et des adaptations permettant d'éviter les situations de crise.

La fiche sur la nature des aides apportées

Ces fiches sont àagrafer ou à trombonner sur les fiches d'exercices ou les cahiers des élèves en situation de handicap afin de préciser l'aide qui lui a été apportée. L'enseignant pourra ainsi, lors de la correction, évaluer avec plus de précision le travail de l'élève. Conserver ces fiches, c'est garder la trace de l'évolution des compensations mis en place par l'AESH.



Fiche de suivi d'accompagnement

NOM et Prénom de l'élève :

Accompagnement :

- ☐ Aide individuelle
Nombre d'heures : h
- ☐ Aide mutualisée

Accompagnement pendant :

- ☐ Les activités en classe
☐ La récréation
☐ Les intercours
☐ L'EPS
☐ Le temps de repas
☐ Les sorties

Jours et heures d'accompagnement :

Intérêts, points d'appui :

Centres d'intérêt de l'élève :

.....

Activités de répit pendant les pauses ou temps informels:

.....

Renforceurs utilisés :

.....

Vie quotidienne :

- ☐ Hygiène courante
☐ Couches ou protections
☐ Transferts
☐ PAI à consulter
☐ Régime alimentaire spécifique
☐ Matériel spécialisé :
.....
☐ Autres :

Particularités sensorielles :

- ☐ Bruit :
☐ Lumière :
☐ Contact physique ou tactile :
☐ Contact visuel :
☐ Autres :

Outils :

Communication spécifique ou augmentée

- ☐ LSF, LPC, PECS, Makaton
☐

Supports visuels

- ☐ Emploi du temps, planning
☐ Pictogrammes

Matériel pédagogique

- ☐ Time-timer, ordinateur, logiciels :

- ☐ Perkins, plage braille, loupe, agrandisseur

- ☐ Micro HF
☐ Calculatrice autorisée

Documents adaptés

- ☐ Textes à trous, QCM
☐ Police utilisée, taille, interligne :

- ☐ Cache, gabarit
☐ Lignages en couleur
☐ Autres :
.....

Gestion des comportements :

- ☐ Protocole de gestion de crise
☐ Solutions d'apaisement :
☐ Outils de gestion de comportement (contrat, code couleur)
☐ Autres :



LES DOMAINES D'ACCOMPAGNEMENT

	Tâche de l'AESH	OUI /NON	Pourquoi ? Comment ?	Evolution
Les actes de la vie quotidienne	Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé			
	S'assurer des conditions de sécurité et de confort			
	Aider à l'habillage et au déshabillage			
	Aider à la toilette et aux soins d'hygiène			
	Aider à la prise des repas			
	Aider à l'installation matérielle			
	Permettre et faciliter les déplacements			
	Autre :			

	Tâche de l'AESH	OUI /NON	Pourquoi ? Comment ?	Evolution
L'accès aux activités d'apprentissage	Stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles du jeune			
	Utiliser des supports adaptés			
	Faciliter l'expression et la communication			
	Contribuer aux adaptations des situations d'apprentissage			
	Soutenir la compréhension et l'application des consignes			
	Soutenir l'écriture, la prise de notes			
	Appliquer les consignes d'aménagement des examens et des évaluations			
	Autre :			

	Tâche de l'AESH	OUI /NON	Pourquoi ? Comment ?	Evolution
La vie sociale et	Favoriser la mise en confiance du jeune et de l'environnement			
	Favoriser la communication et les interactions			
	Sensibiliser l'environnement au handicap			
	Prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit			
	Favoriser la participation du jeune à toutes les activités			
	Autre :			



Outil d'observation pour l'AESH

NOM et Prénom de l'élève :	
Etablissement :	Classe :
Observation réalisée sur la période de :	

1 - VIE QUOTIDIENNE

	Points d'observations	Remarques	Propositions pour accroître l'autonomie
<i>Déplacements</i>	Dans la classe		
	Dans l'école		
	Dans la cour		
<i>Installation</i>	A son bureau		
	Sur le banc, le tapis		
	Autre espace de la classe		
<i>Repas</i>	Gestion du repas		
	Couverts, découpage		
<i>Hygiène</i>	Initiative		
	Esuyage, propreté		
	Lavage des mains		
<i>Habillage</i>	Déshabillage, habillage, laçage		



2 - VIE SCOLAIRE

	Points d'observations	Remarques	Propositions pour accroître l'autonomie
<i>Gestion des affaires personnelles</i>	Sortie et rangement du cartable		
	Etat du petit matériel		
<i>Rythme de travail</i>	Sur la ½ journée		
	Moments favorables		
	Mobilisation sur la durée		
<i>Participation orale, expression</i>	Spontanée, sur sollicitation		
	A qui s'adresse t-il ?		
	Sujets privilegiés		
	Moments privilegiés		
<i>Consignes</i>	Ecoute / lecture		
	Compréhension		
<i>Réalisation des tâches</i>	Réflexion		
	Attention		
	Persévérance		
<i>Ecriture / prise de notes</i>	Qualité		
	Vitesse, quantité		
<i>Outils, matériel adapté</i>	Manipule les outils		
	A besoin d'un matériel adapté		
	Ordinateur		
<i>EPS</i>	Participation		
	Intérêt		
<i>Sorties scolaires</i>	Comportement de l'élève		

Source : **AESH et enseignant** - Collaborer dans une école inclusive - Grégoire Cochetel - CANOPE
 Sara MAYENSON et Stéphane ROUBINET – Chargés de mission pour la formation des AESH



3 - VIE SOCIALE

	Points d'observations	Remarques	Propositions pour accroître l'autonomie
<i>Sécurité</i>	Mise en danger		
	Moments ou lieux à risque		
<i>Relations</i>	Avec les autres élèves		
	Avec les adultes		
	En relation duelle		
<i>Bien-être</i>	Plaisir d'être à l'école		
	Envie d'apprendre		
<i>Règles de vie</i>	Connaissance des règles		
	Respect des règles		
	Règles de civilité		
<i>Participation à la vie scolaire</i>	Assiduité		
	Prise d'initiative		
	Engagement / passivité		
<i>Gestion des émotions</i>	Exprime ses émotions		
	Réaction à l'imprévu		
	Situations de crise		
	Gestion des crises		

Activités, durées et moments pendant lesquels l'élève peut être autonome :



OBSERVER UN ELEVE PRESENTANT UN COMPORTEMENT DIFFICILE

Nom Prénom de l'élève : classe : école ou collège :
Fiche renseignée par : fonction :
Coter de 0 = pas de difficulté à 4 = difficultés majeures, la cotation est à inscrire sur les pointillés.

En classe et dans l'inter classe	Face aux pairs	Face à la tâche	Constance
..... absentéisme, sorties non autorisées exclusions de cours retards refus de venir à l'école manque de confiance en soi manque d'estime de soi pleurs, tristesse perturbe la classe insolences, transgressions destruction des biens nombreux passages à l'infirmerie comportement alimentaire anormal à la cantine suspicion de consommation abusive (produits, jeux, écrans, activité physique...) autres (précisez) :	 anxiété impulsivité agressivité physique agressivité verbale retrait, isolement victime de ses pairs difficultés à exprimer ses émotions mise en danger de soi mise en danger d'autrui manifestations exagérées de la sexualité autres : Face aux adultes recherche de l'adulte agressivité ne regarde pas l'adulte insolence autres :	 difficultés scolaires inattention, se distrait facilement agitation refus de travailler inhibition, retrait autres : Circonstances déclenchant le comportement difficile une activité nouvelle en situation d'apprentissage lors d'un changement (de personnes, emploi du temps...) en cas de frustration, de remarques sur le travail en cas de moqueries des pairs autres :	 dans une situation ou avec un seul professeur dans plusieurs situations, avec différentes personnes Fréquence occasionnellement 2 à 4 fois / semaine quotidiennement Persistance depuis quelques jours depuis quelques semaines depuis quelques mois

Remarques complémentaires sur le comportement de l'élève :
.....
.....
Evènements extérieurs familiaux ou environnementaux dont vous avez connaissance :
Les prises en charge extérieures connues :
Démarches et adaptations pédagogiques :
Avez-vous pu rencontrer les parents ?



Le comportement

Nom et Prénom : Date :

Communication / Relations aux autres		
Situation	Indicateurs	Observations
Avec l'adulte	<u>Capacité à entrer en relation avec l'adulte</u> : accepter la proximité physique, utiliser et comprendre la parole, les gestes, les regards ...	
	<u>Capacité à coopérer avec l'adulte</u> : écouter l'adulte, répondre aux sollicitations, accepter les remarques de l'adulte, demander l'aide de l'adulte lorsque nécessaire, accepter l'aide et le support de l'adulte...	
	<u>Capacité à respecter l'adulte</u> : respecte en paroles et en gestes (politesse, honnêteté), contrôler ses réactions émotives ...	
Avec les pairs	<u>Capacité à entrer en relation</u> : accepter la proximité physique, utiliser et comprendre la parole, les gestes, les regards...	
	<u>Capacité à prendre en compte l'autre</u> : respecter les autres, leurs besoins, leurs émotions, être empathique, être poli, honnête.....	
	<u>Capacité à s'intégrer au groupe</u> : nouer des relations d'amitié, contribuer au travail commun, aider et se faire aider, contrôler ses réactions émotives...	
Rapport aux règles		
Situation	Indicateurs	Observations
Rapport à la loi	<u>Capacité à respecter le règlement</u> : coups, vol, destruction d'objets, mensonges et moqueries...	
	<u>Capacité à régler les conflits</u> : reconnaître ses erreurs, accepter les conséquences, communication non violente (dessin, parole...)...	
En classe	<u>Capacité à respecter les règles explicites</u> : lever la main. attendre son tour, garder le silence si demandé, jouer a des jeux à règles	
	<u>Capacité à respecter le travail des autres</u> : se déplacer en silence, adapter la hauteur de sa voix, bavardages, gestes perturbateurs...	
Changement de contexte	<u>Capacité à s'adapter aux changements de référent ou de lieu</u> : respecter les règlements de l'école ou des lieux extérieurs, les règles des déplacements, adopter un comportement identique quel que soit l'adulte référent	



Indiquer la nature des aides apportées

A photocopier et agraffer ou coller sur la fiche de travail, le cahier de l'élève

Exemple n°1 :

Aide matérielle	☐ Préparer le matériel ☐ Aider à découper, coller ☐ Ecrire à la place de l'élève ☐
Aide à la consigne	☐ Lecture par l'adulte ☐ Reformuler ☐ Rappeler pendant l'exercice ☐ Découper en plusieurs étapes ☐
Pendant l'activité	☐ Aider à la concentration ☐ Encourager, stimuler ☐ Aider à l'organisation ☐ Aider au raisonnement ☐ Proposer d'utiliser des outils, du matériel ☐

Exemple n°2 (pour les plus grands) :

☐ Lecture orale de la consigne
☐ Explication du vocabulaire
☐ Ecriture sous la dictée
☐ Majoration du temps
☐ Prise de notes

Exemple n°3 (atelier de manipulation sans trace écrite) :

☐ Rappel de la consigne
☐ Démonstration par l'AESH
☐ Découper en plusieurs étapes
☐ Guidage du geste
☐ Encouragements, stimulation
☐



Aide apportée à l'élève dans sa production		
Consigne	Lecture – Écriture – Reformulation – Explicitation – Simplification – Décomposition	
Activité	Stimulation – Guidage – Initiation de la tâche – Formulation de la pensée – Raisonnement	
	Organisation – Repérage visuel dans l'espace-feuille	
	Écriture sous la dictée – Écriture en alternance – Prise de notes	
	Utilisation : des outils de la classe – de supports adaptés – de matériel pour manipuler	
	Vérification – Relecture	
Correction	Stimulation – Lecture – Écriture	
Réalisation complète/partielle :		Temps de réalisation : en fois

Source : Cap Ecole Inclusive



La co-rédaction du GEVASco et la préparation de l'ESS



L'Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS) se réunit tous les ans pour évaluer les compétences de l'élève en situation de handicap, les connaissances acquises et les difficultés qui subsistent au regard des aménagements, adaptations, orientations et compensations mis en œuvre. Ces informations sont recueillies à l'aide du GEVASco.

L'enseignant et l'AESH doivent donc se concerter en amont de l'ESS, organisée par l'Enseignant Référent, afin de faire le point sur la scolarité de l'élève en situation de handicap. Il pourront ainsi pré-remplir le GEVASco de l'élève et préparer leurs interventions lors de la réunion à laquelle seront présents la famille et les différents partenaires intervenant auprès de l'élève.

Version : décembre 2014

GEVA-Sco

Scolarisation

REINITIALISER LE FORMULAIRE

IMPRIMER LE FORMULAIRE

Cachet MDPH

Éléments relatifs à un parcours de scolarisation

et/ou de formation: support de recueil d'informations

RÉEXAMEN

N° de dossier MDPH: _____

Pour l'année scolaire 20 ____ / 20 ____

Date de réunion de l'équipe de suivi de la scolarisation ____ / ____ / 20 ____

Identification

Nom et prénom de l'élève: _____

Date de naissance: ____ / ____ / ____

N° et rue: _____

Ville: _____

Code postal: _____

Tél: _____

Courriel: _____

Coordonnées des représentants légaux

Parents	Autre responsable légal
☐ Mère / ☐ M.:	☐ Mère / ☐ M.:
N° et rue: _____	N° et rue: _____
CP: _____ Ville: _____	CP: _____ Ville: _____
Tél: _____	Tél: _____
Courriel: _____	Courriel: _____

Points saillants liés à la scolarisation

Nom et coordonnées de l'enseignant référent du secteur: _____

Tél: _____

Courriel: _____

Établissement scolaire fréquenté: _____

Classe fréquentée: _____

N° et rue: _____

Ville: _____

Code postal: _____

Parcours de scolarisation

Années	Scolarisation

CNSA

Centre national de

soutien à l'orientation

Ministère de l'Éducation Nationale

Ministère de l'Enseignement Supérieur

et de la Recherche

1/8

GEVASco (Réexamen)

www.cnsa.fr/documentation-et-donnees/formulaires/formulaires-geva-sco





Source : AESH et Enseignants, collaborer dans une école inclusive, Grégoire Cochetel, CANOPE éditions
Formation des AESH
Stéphane ROUBINET

